



**ALLOCUTION DE MONSIEUR BERNARD MURAT, PRÉSIDENT DU SNDTP,
PRÉSENTATION DE 2^{ÈME} PARTIE DE SAISON 2017/2018 ET DES TOURNÉES 2018 - 2019
THÉÂTRE DES FOLIES BERGERE – MARDI 16 JANVIER 2018**

Mesdames et Messieurs, Chers confrères, chers amis,

Merci d'abord de répondre toujours aussi nombreux à l'invitation du Syndicat National du Théâtre Privé et bienvenue à cette présentation des spectacles de 2^{ème} partie de saison 2017-2018 et des tournées à venir proposés par les adhérents du SNDTP.

Cette première rencontre de l'année est bien sûr pour moi l'occasion de vous présenter les vœux les plus chaleureux pour 2018 au nom du Théâtre Privé pour vous et vos proches.

Cette nouvelle année, notre Syndicat l'ouvre avec pour mots d'ordre dynamisme et créativité.

Vous avez pu découvrir tout d'abord la nouvelle charte graphique de notre syndicat sur le dossier qui vous a été remis à l'entrée.

Ce logo décliné sur plusieurs supports autour de vous a été réalisé par une agence talentueuse à partir des attentes exprimées par notre Comité Directeur.

Il sera désormais notre nouvelle signature, celle d'un théâtre fier de ses origines où le public et la scène sont indissociables. Un public que nous souhaitons toujours plus nombreux à venir découvrir nos spectacles et ses artistes qu'ils soient 1, 5 ou même 28 comme au Théâtre Mogador actuellement à se partager la même distribution, réunis en ce point rouge qui les symbolise comme un collectif prêt à bondir pour transmettre les plus belles émotions.

Car les distributions nombreuses nous en avons encore cette saison, les affiches autour de nous en sont le reflet. Pour autant, c'est chaque fois une gageure pour les producteurs indépendants que nous sommes de continuer à prendre des risques de proposer toujours plus de créations avec autant d'artistes, malgré des moyens financiers de plus en plus contraints et notamment ceux de l'ASTP. Ce Fonds de soutien au Théâtre privé qui, de l'avis de tous, est un outil essentiel pour accompagner la création théâtrale indépendante privé, mais qui reste pour autant notoirement sous-doté par l'Etat et plus encore par la Ville de Paris et ce malgré les retombées sociales et économiques positives incontestables que nous apportons tant en matière d'activité que d'emplois directs ou indirects.

La situation est devenue alarmante pour l'ASTP, sans un redressement du soutien de ses tutelles, la pérennité de notre outil de mutualisation des risques et d'accompagnement de la création théâtrale privée est en grand danger à horizon de 2 ans maximum.

Or nous ne voulons pas que nos théâtres deviennent que des «garages», des boîtes noires sans âmes et sans salariés permanents. Des Théâtres qui ne seraient plus en mesure d'assumer la prise de risque de la production. Nous voulons continuer à préserver cette exception française et parisienne d'un théâtre producteur qui propose des spectacles sur la durée, découvreur de talents et de nouveaux auteurs à qui ils garantissent une rémunération durable.

Car le dynamisme social est bien présent au sein du théâtre privé.

Nous pouvons aujourd'hui vous présenter les premières données consolidées de notre observatoire du théâtre privé sur la partie emploi réalisée en partenariat avec le Groupe Audiens dont je salue le Directeur Général Patrick Bézier et ses équipes pour le concours précieux qu'ils nous ont apporté.

Ces chiffres que je vais vous donner ne sont pas des extrapolations hasardeuses mais le fruit d'une consolidation totalement objectivée de l'emploi dans les entreprises adhérentes du SNDTP.

En 2016, les adhérents du SNDTP ont employé plus de 4200 salariés dont près de 3000 salariés intermittents.

La masse salariale de nos entreprises se répartie en 44% pour les personnels permanents administratifs et techniques, 40% pour les artistes et 16% pour les techniciens intermittents.

Les périodes d'emploi sont plus longues dans le théâtre privé que dans la plupart des autres secteurs, sauf bien sûr dans le secteur des Cabarets qui présentent le même type de caractéristiques, et même au-delà puisque nombre de leurs artistes sont employés en CDI.

Comme je le rappelle à chaque prise de parole, outre le fait qu'ils emploient un grand nombre de salariés permanents, les adhérents du SNDTP sont également globalement vertueux en matière de contributions sociales compte tenu des longues périodes d'emplois qu'ils garantissent à leurs salariés en contrats à durée déterminée d'usage.

Ainsi, nos adhérents et leurs salariés intermittents sont près de 3 fois plus fortement contributeurs aux régimes sociaux spécifiques du spectacle que dans l'ensemble du spectacle vivant et ils recourent par ailleurs moins à l'assurance chômage des annexes VIII et X que la plupart des autres secteurs du spectacle.

S'agissant de la question de la place des femmes au sein de notre secteur et pour les artistes, elles sont présentes à 40% dans les distributions de nos spectacles et leurs rémunérations s'élèvent à 39% de la masse salariale artistique globale. Ces chiffres sont à comparer avec l'ensemble de la branche du spectacle vivant privé qui présente un rapport femmes/hommes pour les artistes de 34 pour 66 en nombre d'individus et de 32 pour 68 en masse salariale.

Même si la parité n'est pas totale dans le théâtre privé, ces chiffres sont donc globalement très satisfaisants au regard des données générales de la branche du spectacle vivant privé à laquelle nous appartenons et qui regroupe également, le secteur musical et de variété, les cabarets et le cirque. Ils sont également positifs au regard de l'ensemble de l'économie du spectacle ainsi que des données à l'échelle interprofessionnelle et nationale.

Ce focus sur la place des femmes me semblait nécessaire. Et pour faire le lien avec la programmation théâtrale de cette saison, je dirais que ce n'est que « JUSTICE », faisant ainsi référence à une pièce qui se jouera prochainement au théâtre de l'Oeuvre, écrite par une femme, mise en scène par une femme et jouée par 6 actrices !...

J'aimerais pouvoir vous dire également que nous sommes exemplaires en matière de parité à la tête de nos entreprises mais ce n'est pas encore le cas, les directrices ne représentent environ qu'un quart d'entre nous, même si une nouvelle génération d'entrepreneuses et directrices talentueuses s'impliquent de plus en plus au sein de nos instances de direction.

Cela me permet de faire le lien avec une autre étude réalisée dernièrement par notre syndicat et pilotée plus particulièrement par Charlotte Rondelez co-directrice du théâtre du Poche Montparnasse sur la billetterie dans nos théâtres. Cette étude présentée dernièrement à nos adhérents qui y ont participé montre la dépendance accrue des théâtres vis-à-vis des divers opérateurs de billetterie qui se sont développés avec l'économie numérique.

Alors que l'économie numérique devrait être principalement une opportunité pour développer notre activité et faire découvrir nos spectacles aux publics les plus larges, elle a aujourd'hui pour certains de nos théâtres un effet dévastateur de pression à la baisse sur les prix des billets de spectacles en détruisant une partie de la valeur de leur activité.

Si nous sommes les premiers responsables de notre politique de commercialisation, on constate aussi et surtout que certains revendeurs Internet se développent sur l'argument marketing du prix cassé et demandent toujours plus de tarifs réduits aux théâtres. De plus ils enrichissent leurs fichiers avec nos spectateurs pour leur seul profit. Cette situation n'est pas acceptable et nous allons tout mettre en œuvre, y compris en mobilisant le Ministère de la Culture et le Législateur pour défendre nos entreprises qui font et financent la création théâtrale privée.

Je sais que nous sommes en période de soldes, mais nos spectacles, comme tout ce qui est de l'ordre de la création artistique, n'ont pas à être soldés !

Cette question de la billetterie est absolument essentielle pour nos entreprises dès lors que l'on constate une baisse continue du prix moyen d'une place de théâtre ces dernières années. Ce prix moyen reste ainsi de l'ordre de 25€ en 2017 selon les derniers chiffres que vient de nous transmettre l'ASTP.

Et si la fréquentation parisienne s'est améliorée de près de 7% entre 2016 et 2017, les recettes de billetterie ont quant à elles à nouveau stagné.

On note également que le public se concentre de plus en plus sur les représentations du week-end. Les actions contre la circulation mises en place par la mairie de Paris sont louables et sans doute nécessaires, mais nous subissons de plein fouet l'absence d'alternatives existant à ce jour. Cela a des conséquences catastrophiques sur la fréquentation de nos salles en semaine, notamment lié à l'absence constatée du public francilien.

L'activité de création théâtrale est donc dynamique bien que contrastée et doit continuer à être encouragée dans toute sa diversité, notamment pour les plus petites salles, plus fragiles par nature.

Nous souhaitons à chaque présentation de saison rappeler l'importance du développement de la diffusion, ceci semble avoir été entendu par le Ministère de la Culture qui en a fait un des axes de sa politique pour les prochaines années. Nous saluons d'autant cette priorité que les chiffres des tournées sont en 2017 une nouvelle fois en repli de près de 10%.

Cependant, nous insistons pour que le développement de la diffusion ne se fasse pas au détriment du soutien à toute la création théâtrale qu'elle soit privée ou subventionnée.

L'émergence et la diversité de la création devront toujours être défendues collectivement quelle que soit notre appartenance sectorielle « privé ou public » pour ce qu'elles apportent à l'ensemble de nos concitoyens sur tous les territoires, et pour qu'on continue à nous envier cette exception culturelle française et son foisonnement.

Ce foisonnement de la création et de la diversité dans le secteur privé est trop souvent méconnu, constat que nous partageons avec nos amis et partenaires du secteur des cabarets.

C'est aussi pour la défense de la création artistique privée que nous avons souhaité nous regrouper au sein de « Scènes ». Cette fédération que j'ai eu le plaisir de présider depuis sa création en juin 2016 sera à partir de cette nouvelle année présidée par Philippe Lhomme, Président du CAMULC, le Syndicat des cabarets, music-hall et lieux de création, et Directeur Général du Crazy Horse, quant à notre Confrère et ami Laurent Bentata il en deviendra le Vice-Président. Je sais que tous deux ainsi que l'ensemble du conseil d'administration de « Scènes » souhaitent développer nos actions communes et qu'ils travaillent déjà activement avec nos équipes permanentes à la construction d'une feuille de route ambitieuse pour 2018.

Pour ma part, très soucieux de l'avenir de la création artistique privée, j'ai à cœur de poursuivre mon mandat de président du SNDTP jusqu'à son terme. Cependant début 2019 arrivera très vite, mais je sais pouvoir compter sur une relève talentueuse et motivée pour défendre les valeurs du théâtre privé et plus largement de la création artistique.

Chers Confrères, Chers Amis, je vous remercie pour votre attention et vous invite à poursuivre, autour d'un verre, nos échanges avec les artistes qui seront sur nos scènes cette saison.

Belle rentrée et encore une très belle année à vous tous.

Bernard Murat